

LO CABASSOL



BULLETIN MUNICIPAL N°25

JANVIER 2026

BONA ANNADA 2026



Célébration de Noël à l'école de Campagnac



LE MOT DU MAIRE

Voici venu le temps de souhaiter à chacune et chacun d'entre vous mes meilleurs vœux pour l'an nouveau ; que 2026 vous apporte la sérénité et la force qui permet d'avancer, même lorsque les chemins se font étroits.

Il me revient aussi de saluer l'énergie déployée au fil des mois écoulés durant lesquels, ont été menées des actions qui marqueront durablement notre paysage et notre quotidien et qui sont développées au fil de ce bulletin. (Réfection du toit de la Mairie, travaux d'études de l'assainissement, adressage,...) dans un cadre budgétaire équilibré et avec un endettement particulièrement faible.

A ce titre figure la restauration du clocher de l'église qui s'est imposée non seulement comme une exigence mais aussi comme un geste de fidélité envers notre patrimoine. En redonnant à cette silhouette familière sa force d'autrefois, nous ravivons une part de notre mémoire commune.

Tandis que l'école, rajeunie et réaménagée, se dotera d'une salle de repos agrandie, d'une toiture et d'huissières rénovées, offrant aux élèves et aux enseignants un nouveau confort thermique et une luminosité augmentée.

Il nous a fallu également penser à celles et ceux qui, dans leur vie quotidienne, rencontrent des obstacles pour leur mobilité. La mise en place, en partenariat avec la commune de Saint Saturnin de Lenne, du « Transport d'Utilité Sociale », dit « TUS » répond à ce besoin essentiel, avec la simplicité pratique qui caractérise les services utiles.

Quant aux quatre pavillons T4 qui seront enfin édifiés cette année, ils accueilleront de nouvelles familles, promesse de dynamisme et d'un élan supplémentaire.

Une fois de plus nous adressons toute notre gratitude aux associations de notre commune sans l'engagement desquelles notre village n'aurait pas le même attrait ; que leurs membres soient à nouveau remerciés pour leur implication aussi assidue que désintéressée.

Et c'est donc avec confiance que je vous formule mes vœux les plus chaleureux pour l'année à venir. Puissions-nous poursuivre ensemble cette œuvre commune, dont chacun décidera bientôt comment elle doit se prolonger, pour que notre village demeure un lieu où l'on vit non par nécessité, mais par choix.

Bien à vous.

Jean-Michel LADET

LES VŒUX DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



Cette année, le Conseil des Jeunes a eu le plaisir d'animer plusieurs événements. Nous avons organisé le carnaval, la fête d'Halloween ainsi que les décorations d'Halloween et de Noël. Deux séances de cinéma ont également été proposées pour Noël. Nous avons organisé l'aubade du 22 décembre et mis en place le concours de décorations de Noël. Nous sommes heureux d'avoir pu partager ces moments avec vous. Le Conseil des Jeunes de Campagnac vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année !





L'ESPACE DU RÉDACTEUR



Chers lecteurs,

EN RÉDIGEANT CE BULLETIN, JE PRENDS CONSCIENCE QU'IL S'AGIT DU DERNIER DE CETTE MANDATURE QUI VA BIENTÔT S'ACHEVER.

Lorsque Monsieur le Maire m'a proposé de m'occuper de la rédaction du bulletin, j'ai accepté sa proposition sans hésitation aucune. Je souhaiterais à travers ces quelques lignes vous dire combien j'ai pris plaisir à sa rédaction connaissant l'attente justifiée de ses lecteurs. Bulletin informatif sur la vie de notre village, les travaux en cours, les réalisations à venir, les animations, j'ai essayé de le rendre attractif en diversifiant ses thématiques avec ici ou là un brin d'humour. Je tiens à remercier chaleureusement tous les correspondants des différentes associations

qui ont permis de nourrir et enrichir ce bulletin ainsi que mes collègues conseillers auquel j'associe Priscilla pour la qualité de sa mise en page. Je souhaite bon vent au repreneur de ce bulletin qui aura pour mission de le perpétuer. Merci à tous.



La chronique



À l'approche des prochaines élections municipales (15 et 22 mars 2026) les maires sont l'objet de toutes les attentions notamment des députés qui souhaitent mettre en place un véritable statut de l'élu local, permettant, à ceux qui exercent dans les plus petites communes, d'améliorer les conditions d'exercice de leur mandat. Ce statut protecteur et clair est une véritable avancée, l'Assemblée Nationale l'ayant définitivement adopté. Les démissions de maires et élus locaux depuis 2020, démontrent qu'il y avait urgence à adopter ce texte avant les prochaines élections. Cette prise de conscience résulte de deux évolutions : dans la crise démocratique actuelle, le maire est à peu près le seul à résister. Fort de son ancrage territorial, il reste la figure politique la plus digne de confiance (69%) aux yeux des Français, loin devant le député (42%) ou le premier ministre et son gouvernement (22%). Selon Alain Marc, sénateur, les Maires sont les sentinelles de la République. La création d'un statut de l'élu local permettra de revivifier la démocratie locale en attirant vers les assemblées communales, départementales et régionales davantage de jeunes et de femmes.



BILAN DES ANIMATIONS ESTIVALES



L'été 2025 aura été à l'image des précédents, festif, amical et chaleureux. De nombreuses animations riches et variées ont ponctué ces deux mois d'été pour la satisfaction de tous, concerts en l'église de Canac, au Triadou, théâtre, cinéma en plein-air, merci aux organisateurs pour cette belle réussite et *notamment à Alexandra qui a su mettre son énergie et son dynamisme pour rassembler voitures anciennes et vieux tracteurs.*

Le concert de Johnny Rock nous a replongés dans les chansons de Hallyday, ce fut un réel triomphe très applaudi par des spectateurs enthousiastes et ravis.

Le Festival Folklorique du Rouergue aura été, une fois de plus, le point d'orgue de cette saison estivale. Le groupe Taïwanais riche en couleurs et chants a conquis le public nombreux venu les applaudir, une belle soirée sous les marronniers de la Sagne.

CONCERT ÉGLISE DE CANAC



CHORALE EGLISE DE CANAC



FESTIVAL DU ROUERQUE



ACTUALITÉS

CULTURE



✓ École

« Investir dans l'enfance, c'est bâtir l'avenir »

Des travaux importants d'extension et de rénovation indispensables pour notre école ont été votés en conseil municipal. Ces travaux (extension de la salle de repos, de la garderie, réfection de la toiture, changement des huisseries) devraient durer toute cette année scolaire obligeant les élèves à s'installer dans des bâtiments provisoires bien aménagés et agréables pour la satisfaction de tous. Le déménagement s'est déroulé le lundi 27 octobre avec l'aide des enseignants et du personnel municipal, permettant aux élèves d'être accueillis dans de bonnes conditions matérielles pour la rentrée des congés de Toussaint.



FÊTE DE NOËL



La traditionnelle fête de Noël à l'école s'est déroulée le vendredi 19 décembre après-midi dans une salle d'animations conquise par la prestation des enfants. Se sont succédées, chansons et chorégraphies dans une ambiance chaleureuse et festive, les parents et habitants du village étaient au rendez-vous pour apprécier ce moment de partage, les applaudissements furent nombreux. S'en est suivie l'arrivée tant attendue du Père Noël avec sa hotte sur le dos chargée de cadeaux. Cette fête de Noël est la plus attendue par les enfants, période magique faite de joie partagée, de rêves. Continuons à préserver ces moments propices à l'imagination et la créativité. Un grand merci aux enseignants pour leur engagement sans faille pour instruire tous ces enfants, à Isabelle précieuse collaboratrice ainsi qu'au personnel péri-scolaire, à l'APE très présente et active, à la Mairie attentive et généreuse pour que cette école tant appréciée par les enfants et leurs parents perdure.

Bibliothèque

Les bibliothèques sont les premiers points d'accès à la culture en France. Elles incarnent la culture du quotidien, de la proximité. Susciter et développer la lecture à tous les âges et notamment en direction du jeune public, est une priorité à laquelle la bibliothèque de Campagnac ne déroge pas, bien au contraire, son dynamisme et sa proximité en font un lieu privilégié fort apprécié, réduisant d'autant les inégalités d'accès à la culture

Régulièrement fréquentée, notre bibliothèque a eu cette année de nouvelles inscriptions. Les enfants comme les adultes n'ont que l'embarras du choix ; sont mis à disposition des romans, des livres policiers, des livres du terroir, des livres audio, des bandes dessinées pour enfants et adultes, des documentaires, des albums, des mangas etc...

Le fonds est en outre constamment renouvelé, augmenté, agrémenté grâce aux achats que nous effectuons et aux prêts de la MDA (Médiathèque de l'Aveyron). Les dernières nouveautés sont déjà sur nos étagères ! Chaque mois, les enfants de l'école de Campagnac viennent emprunter des livres, aussi avons-nous pris soin pour ce premier trimestre scolaire d'augmenter le fonds jeunesse grâce aux informations données par leurs enseignants et l'observation de leurs goûts personnels... Pour notre plus grand plaisir, nos bibliothécaires, bénévoles et compétentes au nombre de sept, nous invitent et nous incitent à emprunter sans modération le mercredi et le jeudi de 15h30 à 18h, les nombreux ouvrages qu'elles mettent à notre disposition. Qu'elles en soient ici remerciées pour leur implication et leur dévouement.

« Je sais au moins une chose, c'est que les livres sont des machines à fabriquer de la liberté » Alain Guyard.

Alors venez nombreux
et LISEZ BIEN !



✓ Église

Les travaux de rénovation de l'église sont maintenant terminés. La remise en état de la charpente a été une opération délicate mais bien menée par des compagnons charpentiers expérimentés dont le savoir-faire nous a totalement satisfaits.

En effet, suite à l'attaque des insectes xylophages, le poinçon était sectionné à deux endroits, à la base ainsi qu'au sommet, au niveau des assemblages avec les arbalétriers. Il a fallu remplacer ce poinçon endommagé tout en renforçant l'ensemble de la charpente de façon à sécuriser le clocher. En ce qui concerne la croix sommitale, elle a été redressée et des éléments de zinguerie ont été déposés et remplacés ainsi que quelques tuiles manquantes. L'opération financière a été importante mais il était urgent d'intervenir de façon à sauvegarder notre église à laquelle nous sommes tous profondément attachés.

Tranche 1 : « Rénovation des tympans et de la façade » 190 995,45 € TTC

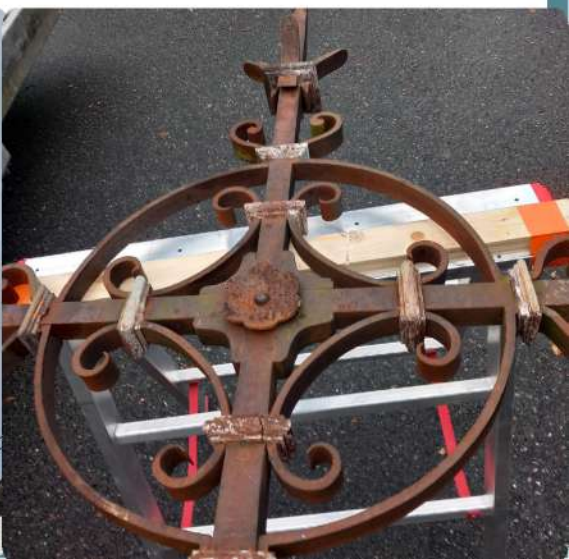
Tranche 2 : « Consolidation du poinçon et de la charpente » 46 388,40 € TTC

Total dépenses (Tranche1+Tranche2)= 237 383,85 € TTC

Les dépenses ont été réparties de la façon suivante :

Recettes : (44 000 euros= Subvention Etat+Région+Département) + 8000 euros (don Association Vivre à Campagnac et dans ses hameaux) + 5000 euros (biens de section) + FCTVA 16% (30 559 euros).

*Reste à charge pour la commune : 149 824,85 euros
Après cette longue période de travaux et à compter du 21 décembre 2025, l'église sera de nouveau libre d'accès à ceux qui le souhaitent.*



Le ciné-club de Campagnac a repris ses projections, un dimanche par mois pour les adultes et une séance durant les congés scolaires pour les enfants. Nous avons la chance d'avoir un cinéma français qui se distingue par sa diversité tant au niveau des genres que des thèmes abordés, il ne se limite pas à une simple production de films, mais représente une forme d'expression artistique. La variété des films proposée, offre un choix pour tous



Cinéma en plein air - le 16 juillet 2025

les goûts, ce cinéma a su captiver les esprits à travers les décennies, tout en contribuant à la diffusion de la langue française. Art populaire d'excellence, il a conquis nos « cabassols », spectateurs fidèles et attentifs qui apprécient ce moment de partage et d'échange.

GESTION DES DÉCHETS ET ASSAINISSEMENT



Station d'épuration

La réunion qui s'est déroulée le 26 août dernier à la Mairie de Campagnac avait pour objectif principal de dresser un état des lieux du réseau d'assainissement existant (eaux usées et pluviales), de présenter les différents scénarios d'amélioration envisagés pour le bourg de Campagnac et le hameau de Canac, puis de débattre du programme de travaux à engager, de son financement et des modalités de gestion. En conclusion, les Elus étaient invités à formuler leurs observations : choix du scénario privilégié, délimitation du périmètre de zonage, engagements communaux, afin de préparer les démarches à initier dès 2026. Des recommandations ont été formulées pour une meilleure gestion des eaux pluviales à l'échelle communale en

renforçant le règlement pluvial en vigueur, notamment en protégeant les avens et en rappelant l'obligation d'entretien des fossés et cours d'eau par les propriétaires riverains. Notre station d'épuration qui a été mise en service en 1982 fonctionne, mais son état de vétusté avancé et sa situation en zone inondable (proche du ruisseau de Canac) posent problème. Une réhabilitation complète sur place s'avérerait très difficile et coûteuse du fait de ces contraintes. Cette solution de réhabilitation in situ a donc été écartée au profit de solutions plus pérennes. La solution la plus pertinente serait la construction d'une station en aval de Campagnac, moderne et mutualisée, elle permettrait de traiter les effluents du bourg et du hameau de Canac.

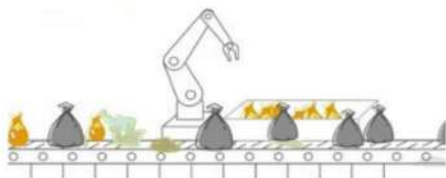


Unité Kéréa : vers une généralisation du tri des biodéchets

Un pôle dédié à la valorisation des déchets Kéréa, porté par le Sydom Aveyron, est le nouveau pôle de valorisation et de traitement des déchets. Equipé d'outils industriels de haute technologie, il permettra de trier puis de valoriser le contenu des sacs noirs. Aujourd'hui, 100% de nos sacs noirs sont enfouis, avec Kéréa 70% de leur contenu sera valorisé sous forme de matière, énergétique ou organique. Le projet d'unité de traitement Kéréa s'étend sur un terrain de 5 ha permettant la revitalisation de friches industrielles sur le site de Dunet à Viviez, en Aveyron.

La collecte biflux à partir du 1^{er} avril 2026

Les biodéchets représentent près d'un tiers de notre sac noir. Pourtant cette matière organique peut être valorisée par la production d'un compost normé. La collecte biflux est la collecte simultanée des sacs noirs et des sacs orange dans un



seul et même bac. Début 2026, tous les habitants du territoire des Causses à l'Aubrac pourront participer à ce geste de tri en valorisant les biodéchets qui ne peuvent pas être mis au compost à savoir : les restes de repas, les os, le pain, les déchets carnés, le poisson... Tout comme pour les sacs jaunes, les sacs orange seront délivrés gratuitement dans les Mairies. Grâce à l'effort collectif, en 5 ans, la poubelle noire a diminué de 39 kg par habitant sur le territoire. Déchets collectés dans les déchèteries : 379 kg par habitant. 155 euros c'est ce que coûte par habitant le service public de gestion des déchets réparti ainsi selon les différents flux : ordures ménagères : 63 euros, emballages et papiers : 27,54 euros, emballages en verre : 2,80 euros, déchets des déchèteries : 63 euros.



Déchèterie intercommunale

En date du lundi 30 juin une réunion informative a permis de présenter aux nombreux élus présents les conclusions du diagnostic de la déchèterie de Campagnac qui présente un certain nombre de manquements et de vétusté, incluant la non-conformité d'équipements sur site. Lors du débat, un certain nombre d'élus se sont déclarés favorables à sa réhabilitation (coût 655 900 euros HT) pour réaliser les travaux prioritaires qui permettraient sa poursuite d'activité en conservant ce site.

Les élus sont unanimes, il faut prioriser les travaux : la voirie (sécuriser l'accès au site), consignes de sécurité (notamment pour les produits nocifs ou dangereux), lutter contre les vols et intrusions récurrents, mettre en conformité le local pour la sécurité et le confort des gardiens (eau et électricité).

INFORMATIONS DIVERSES



✓ Remise en état du chemin de la Colombière

À l'occasion du Rallye des Cardabelles, organisé au mois d'octobre, le chemin de la Colombière a été exceptionnellement mis à disposition pour le passage d'une épreuve. Conscients de l'importance de préserver nos voies communales, les organisateurs du rallye ont pris en charge l'ensemble des travaux nécessaires à la remise en état partielle du chemin après l'événement.

La commune les remercie pour leur collaboration et leur engagement en faveur du respect de nos infrastructures rurales.



✓ Vélo

Dans le cadre du Forum des mobilités (mobilité solidaire et inclusive, services d'autopartage, véhicules intermédiaires) le plan vélo déployé par notre département pour les années 2025-2030 a toute sa place. Quand on sait que 35% des trajets du quotidien en Aveyron font moins de 5 km, l'objectif du département est de développer l'usage du vélo électrique ou musculaire.

Pour ce faire, un réseau structurant composé d'itinéraires longs, continus et sécurisés devra être réalisé aboutissant à un schéma cyclable départemental. L'objectif national à atteindre serait de tripler la part du vélo dans les déplacements de façon à réduire considérablement l'empreinte carbone dont la neutralité est projetée pour 2050.

✓ LOCKER



L'installation d'un Locker Mondial Relay (casier de dépôt et retrait automatique de colis) a été installée route de Saint-Laurent, contre le bâtiment de la Bibliothèque.

Vous pourrez y recevoir vos colis (habillement, alimentation, beauté, jeux et jouets, E-commerce, seconde main, accessoires maison) mais aussi en envoyer (vente entre particuliers, retour achats, ventes seconde main...) d'un poids inférieur à 25 kg, en toute simplicité, grâce au code reçu au préalable par mail ou sms.



La livraison s'effectue en 3 à 5 jours, le casier est accessible 24h/24 et 7j/7 partout en France et à l'étranger. Facile d'utilisation, laissez-vous guider pour déposer ou retirer votre colis en quelques secondes seulement !

30 ans du Parc : Un grand merci !

Le Parc Naturel Régional des Grands Causses a fêté ses trente ans d'existence, une vraie fête du territoire, merci à tous les partenaires et citoyens qui par leur participation enthousiaste, ont permis ce succès. La belle réussite de ces journées illustre l'adhésion des habitantes et habitants à leur Parc naturel régional, à ses orientations et à ses actions, trois décennies après sa fondation. Nous leur adressons à nouveau tous nos remerciements.



Le Carretou de la santé



Le diagnostic du Contrat Local de Santé initié par le PNR des Grands Causses, a fait ressentir l'enjeu de la mobilité en lien avec la santé en zone rurale.

L'action « un carretou pour la santé » c'est faire venir les acteurs de la prévention, le dépistage et le soin au plus près des habitants isolés, géographiquement ou socialement, avec un véhicule commun. Le « carretou » propose des actions individuelles telles que des entretiens avec des professionnels de santé et du conseil à la mobilité. Pour concrétiser cette action, le carretou de la santé sera présent à Campagnac :

Le mercredi 11 mars de 14h à 17h (Place de la Sagne)

il proposera des bilans de prévention de santé pour les personnes de plus de 60 ans sous forme d'entretiens individuels avec un professionnel de santé. A ces bilans, s'ajoutera un stand de prévention des dépistages des cancers, dans le cadre de mars bleu, le mois de prévention du cancer colorectal. Une information plus détaillée par voie d'affiches et flyers sera largement diffusée.



Brisons le silence face aux violences faites aux femmes

Le 25 novembre étant la Journée nationale de lutte contre les violences faites aux femmes, une conférence a eu lieu à Rodez.

Elle était animée par Mme Claire Chauffour-Rouillard, préfète de l'Aveyron, M. Christophe Bernié, président de l'Association des maires ruraux de l'Aveyron, ainsi que par diverses associations de protection des femmes, des membres de structures d'accueil d'urgence et des élus locaux.

Ce fléau touche aussi les petites et moyennes communes rurales (moins de 3 500 habitants). Malgré la faible population et le fait que tout le monde se connaisse, des femmes y sont violentées en toute discrétion. L'isolement, le manque de lien social, l'éloignement des bourgs ou des villes, les difficultés de mobilité, ainsi que la honte... tout cela contribue malheureusement à l'existence de victimes et de décès.

7 femmes sur 1 000 sont victimes de violences (contre 9 pour 1 000 au niveau national).

En 2024 :

- 258 femmes victimes de violences intrafamiliales ont été enregistrées par la gendarmerie ;
- 297 femmes ont été reçues par l'ADAVEM (Association Départementale d'Aide aux Victimes et de Médiation de Rodez) ;
- 757 femmes victimes de violences intrafamiliales ont été accueillies par le CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles).

En France, 1 femme sur 10 est victime de violences conjugales, et seulement 15 % d'entre elles portent plainte.

Le numéro d'écoute, d'information et d'orientation

3919

Violence Femme Info

La plateforme numérique de signalement des violences et d'accompagnement des victimes est accessible via ce QR code



CIDFF 05 65 68 18 09

Accueil de jour, soutien juridique et psychologique des femmes et des familles

FRANCE VICTIMES 12 ADAVEM 05 65 73 56 00

Aide aux victimes, soutien psychologique et juridique

PLANNING FAMILIAL 06 33 07 00 83 Rodez / 06 32 95 22 12 Millau / 07 67 16 81 41 Saint-Affrique

Conseil conjugal, contraception, IVG, sexualités

TRAIT D'UNION sud Aveyron 05 65 60 92 71

Accueil de jour, mise à l'abri immédiate, accompagnement

VILLAGE 12 Ouest-Aveyron 05 65 81 17 25

Accueil de jour, accompagnement

TRANSPORT D'UTILITÉ SOCIALE (TUS)



Un nouveau service pour nos habitants : lancement du Transport d'Utilité Sociale (TUS)

Face aux besoins croissants de mobilité pour tous et à la défaillance des collectivités qui en ont la compétence légale, il est apparu nécessaire de pallier cette situation dont la carence était apparue lors de l'enquête sociale effectuée à CAMPAGNAC par la coopérative d'ingénierie sociale CISAME en 2024.



Ceci a conduit les communes de CAMPAGNAC et SAINT SATURNIN DE LENNE à envisager la mise en place d'un Transport d'Utilité Sociale (TUS). Ce projet a pu aboutir grâce à la constitution de l'association « Mobilités Les Hauts de Serre » qui autour du Président Lionel CROZAT et de son bureau composé de Frédéric MAESTRI, Camille BACHA, René HAURAT et Yvette VIDAL-VIOULAC assure ce service, fondé intégralement sur le bénévolat de ses membres et des chauffeurs.

Ce service, pensé pour répondre aux réalités locales, s'adresse, avec un véhicule dédié, prioritairement aux habitants rencontrant des difficultés pour se déplacer : personnes âgées, personnes en situation de handicap, familles à faibles revenus, ou citoyens dépourvus de véhicule personnel.

Il s'adresse aux résidents des communes membres qui répondent aux critères d'éligibilité.

Pourquoi un TUS ?

La mobilité est un facteur essentiel de l'inclusion sociale. Sans solution de transport adaptée, de nombreux habitants se retrouvent limités dans leurs démarches :

- Accéder aux soins,
- Effectuer des courses essentielles,
- Participer à des activités culturelles ou associatives,
- Se rendre à un rendez-vous administratif ou professionnel.

Important : Le TUS ne concurrence aucun service existant (Taxi, ligne de bus, VSL, train...) mais vient en complément de ces derniers.

Le TUS vient donc combler un manque et renforcer l'égalité d'accès aux services.

Un service pratique, solidaire et sécurisé

Le Transport d'Utilité Sociale repose sur trois principes :

1. Proximité

Le service est organisé au plus près des besoins des habitants. Les trajets sont ponctuels.

2. Solidarité

Le TUS favorise la cohésion dans notre territoire : il permet à chacun de rester autonome, de maintenir le lien social et de participer pleinement à la vie locale.

3. Accessibilité financière

Parce que la mobilité ne doit pas être un luxe, les tarifs sont particulièrement attractifs (0,30 € le kilomètre) avec un minimum de prise en charge à 3,00 € afin que personne ne renonce à se déplacer.



Une cotisation annuelle de 5 euros est aussi appelée auprès de chaque bénéficiaire et membre de l'association (hors chauffeurs bénévoles) afin de participer aux frais de fonctionnement de l'association.

DES AVANTAGES CONCRETS POUR LE TERRITOIRE :

En plus d'améliorer la qualité de vie de nos concitoyens, le TUS apporte plusieurs bénéfices collectifs :

- Réduction de l'isolement des personnes vulnérables.
- Dynamisation du tissu local : commerces, services publics, associations retrouvent un public élargi.
- Transition écologique : moins de déplacements individuels, donc moins de pollution et de trafic
- Optimisation des ressources grâce à un transport mutualisé et plus efficace.

UN ENGAGEMENT AU SERVICE DE TOUS.

La mise en place du TUS traduit la volonté de répondre aux besoins réels des habitants et de promouvoir une mobilité plus humaine et raisonnée. Ce service s'inscrit pleinement dans notre démarche d'un territoire solidaire, durable et inclusif.

Nous invitons tous les habitants concernés à se renseigner auprès des mairies de CAMPAGNAC ET DE SAINT SATURNIN DE LENNE pour connaître les modalités d'inscription et les conditions d'accès.

ASSOCIATIONS



ASSOCIATION « LES CABASSOLS » :

Odette Marcilhac secrétaire de l'association nous rappelle les sorties qui ont été proposées en cette année 2025, une escapade à Flagnac pour assister à la représentation « hier un village » sortie appréciée par tous, le 26 septembre soirée à Sète pour le cabaret un spectacle haut en couleurs et chansons qui a beaucoup plu, puis notre goûter conférence du 22 novembre avec Louis Mercadié qui a permis de mieux connaître notre région, un grand merci pour cette belle rencontre.

Compte-rendu du secteur 6 avec l'ordre du jour suivant : Activités 2026, rando secteur 6 et questions diverses. Etaient présents des représentants des clubs de Campagnac, Lapanouse, St Laurent et St Saturnin.

Des concours de belote sont prévus aux dates suivantes : Jeudi 22 janvier 2026 à St Saturnin, le jeudi 5 février à Campagnac, le jeudi 12 mars à Lapanouse et le mardi 29 septembre à St Laurent. Des quines, le dimanche 1^{er} février à St Laurent, le dimanche 15 février à Lapanouse, le samedi 11 avril à St Saturnin, le samedi 18 avril à Campagnac, le jeudi 13 août à Lapanouse, le samedi 22 août à St Laurent et le samedi 14 novembre à St Saturnin. Le Dico d'or se déroulera le mardi 14 avril à Campagnac. Un repas avec animation est prévu pour le secteur 6 le jeudi 26 mars à Lapanouse au prix de 28 euros, le service sera assuré par les adhérents. Pour étoffer la rando du secteur 6, il a été décidé de la faire conjointement avec le secteur 3 (sud Aveyron). Une rando départementale est prévue du 26 au 29 mai à Brusque (sud Aveyron), d'autres activités avec la fédération départementale sont également prévues. Notre assemblée générale se déroulera le samedi 24 janvier à la salle d'animations, nous y partagerons la galette en échange du renouvellement des cotisations indispensables à la vie de notre association, merci à tous.

ASSOCIATION « COMITÉ DES FÊTES »

Lors de la dernière réunion, nous avons simplement élu le bureau et effectué le bilan financier de la fête qui s'est avéré positif. Avec plus d'une vingtaine de jeunes bénévoles, le Comité des Fêtes va pouvoir continuer à faire vivre la fête annuelle de la Saint-Cyr. Ce week-end festif attendu, permet de rassembler les habitants du village et de créer des moments conviviaux. Sous réserve, mais probablement, cette année devrait voir le retour d'une animation qui pourrait ravir les amateurs de danse. Le comité remercie chaleureusement toutes celles et ceux qui contribuent à donner vie au village.

ASSOCIATION CAMPA-GYM (2^{ÈME} PÉRIODE 2025-26)

Les deux sections de Campa-Gym ont repris leur activité le 16 septembre pour les séances de Yoga et le 22 septembre pour la Gym Volontaire. Lors de son assemblée générale, le bureau a été reconduit : Françoise Albert présidente, Laurence Rongione secrétaire, Martine Samson

trésorière. Ces deux sections sont animées respectivement par des intervenantes diplômées habituelles à savoir : Marie-Claire Barrès et Christine Deltour, les cours ont lieu toutes les semaines, avec comme nouveauté pour la saison 2025-2026 :

Une séance supplémentaire durant les 15 jours des vacances scolaires d'hiver et de printemps. Une séance de « Pilate » une fois par mois avec possibilité de n'adhérer qu'à cette spécialité pour l'année, avec une cotisation adaptée.

La légère augmentation des effectifs pour la saison 2025-2026 et un changement de fédération sportive nous ont permis une meilleure gestion financière, aussi a-t-il été possible de proposer ces séances complémentaires. Il n'est pas trop tard pour adhérer à l'association et vous renseigner si le cœur (mais surtout le corps) vous en dit.

Joyeuses Fêtes 2025 à nos adhérentes et à tous les Cabassols.

La Campa-Gym.

Chemin rural de La Panouse: décision du tribunal administratif

Par jugement n° 2305502 du 30 décembre 2025, le Tribunal Administratif de Toulouse a rejeté la requête de Monsieur Pierre Marie BLANQUET relative à la délibération du 3 juillet 2023 du Conseil Municipal portant sur le classement du chemin rural de La Panouse.



À noter dans vos agendas



Horaires d'ouverture



lundi, mercredi et vendredi matin
de 8h30 à 12h



du lundi au jeudi
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

vendredi matin
de 8h30 à 13h30

Permanence Saint-Laurent :
le mardi matin en semaines paires de 8h30 à 12h30

Permanence Saint-Saturnin-de-Lenne :
tous les jeudis matin de 8h30 à 12h20



du lundi au vendredi
de 13h30 à 17h



mercredi et jeudi
de 15h30 à 18h



lundi, mercredi et samedi
de 13h30 à 17h

Etat-Civil



Rose CROUZET veuve BELLOC 09.01.2025
Marcel ARNAL 17.01.2025
Annette AYRIGNAC épouse GUIRAL 19.01.2025
Jacques TREILLET 29.03.2025
Paule AYRIGNAC veuve HERAIL 28.04.2025
Martine LECOQ épouse BELAICH 13.06.2025
André ROUVELET 20.07.2025
Isabelle SAURY épouse TRINQUIER 04.08.2025
Claudine BARATHIEU veuve CHEVALIER 18.08.2025
Jean JOYES 23.08.2025
Louis NESPOULOUS 09.09.2025
Katia GUFFANTI 10.09.2025
Pierre RIGAL 11/12/2025

La municipalité adresse à leurs proches ses plus sincères condoléances.



Renaud AYRIGNAC et Katia MAJOREL le 26.07.2025
Gregory BADOE et Jade CARRIERE le 23.08.2025

La commune adresse aux jeunes mariés tous ses vœux de bonheur.



Justin BADOE 15.02.2025
Charlotte CROUZET FARLY 03.04.2025
Sasha FERNANDEZ 07.05.2025
Sandro RODIER 13.07.2025
Ambre DEMEURE 14.10.2025

La commune souhaite la bienvenue à ces nouveaux-nés et félicite leurs familles.



Hermione ROBERT 16.08.2025

La commune adresse ses félicitations à la famille .

*Le Conseil Municipal et l'ensemble des personnels de la Mairie
vous souhaitent une bonne année 2026*



DICHA DEL ROERGUE
(PROVERBE ROUERGAT)

QUE PER NADAL SE SOLELHA, PER PASCAS S'ESTORELHA

(SI LE TEMPS EST BEAU POUR NOËL, IL Y A DES CHANCES QU'IL SOIT PLUVIEUX À PÂQUES)

Directeur de la publication : Jean-Michel LADET

Rédacteur : Philippe DAUNAS

Mise en page : Priscilla BAGHDAD

NOUS CONTACTER :

accueil@campagnac.fr

www.campagnac.fr

[05.65.70.41.27](tel:05.65.70.41.27)